

### 1 Identification de la substance / préparation et de la société

**Réactif d'attaque de Oberhoffer**  
**Numero d'article: 17 00 02**

Numéro d'enregistrement:	non applicable
Utilisation:	Solution d'attaque pour échantillon métallographique
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Simonavicius@chemiebuero.de

### 2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Voir le chapitre 10 et les phrases de dangers-R.
Dangers pour la santé:	Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.
Dangers pour l'environnement:	Le produit/la substance a la catégorie de danger pour l'eau 1.
Autres dangers:	aucun
Symbole de danger:	aucun
Phrases-R:	R 10: Inflammable.

### 3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
1 - < 3	Chlorure d'hydrogène Registration: CAS: 7647-01-0, EINECS/ELINCS: 231-595-7, EU-INDEX: 017-002-01-X, ECBnr: GHS/CLP: EEC: C, R34-37
0,1 - < 0,25	Dichlorure de cuivre Registration: CAS: 7447-39-4, EINECS/ELINCS: 231-210-2, EU-INDEX: , ECBnr: GHS/CLP: EEC: N-Xn, R22-36/38-50/53
1 - < 5	Chlorure de fer (III) Registration: CAS: 7705-08-0, EINECS/ELINCS: 231-729-4, EU-INDEX: , ECBnr: GHS/CLP: EEC: C, R22-34
40 - < 50	Éthanol Registration: CAS: 64-17-5, EINECS/ELINCS: 200-578-6, EU-INDEX: 603-002-00-5, ECBnr: GHS/CLP: EEC: F, R11

Commentaire relatif aux composants: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

Indications générales:	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Indications pour le médecin:	Traiter les symptômes.

#### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Agent d'extinction approprié:</b>	Eau pulvérisée. Mousse. Dioxyde de carbone. Produits extincteurs en poudre.
<b>Agent d'extinction non approprié:</b>	Jet d'eau.
<b>Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:</b>	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
<b>Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:</b>	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
<b>Indications complémentaires:</b>	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>Mesures de prudence relatives aux personnes:</b>	Tenir à l'écart de sources d'inflammation.  Sol très glissant suite au déversement du produit. Veiller à assurer une aération suffisante.
<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
<b>Procédé de nettoyage:</b>	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

#### 7 Manipulation et stockage

<b>Indications pour l'utilisation en toute sécurité:</b>	Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.
<b>Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:</b>	Conservé à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.  Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Des mélanges inflammables peuvent se former dans les fûts qui ont été vidés.
<b>Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:</b>	Conservé uniquement dans le récipient d'origine.
<b>Indications concernant les stockages en commun:</b>	Prévoir un sol résistant aux acides. Ne pas stocker avec des agents oxydants.
<b>Données complémentaires concernant les conditions de stockage:</b>	Ne pas stocker avec des solutions alcaliques. Conservé les récipients hermétiquement fermés.  Conservé les récipients dans un endroit bien ventilé. Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

### 8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:** Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

**Composants possédants une valeur limite d'exposition:**

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
1 - < 3	Chlorure d'hydrogène / 5ppm, 8mg/m <sup>3</sup> , EU
40 - < 50	Éthanol / 1000ppm, 1900mg/m <sup>3</sup> , TMP 84, FT 48

**Protection respiratoire:** Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.

En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A.

**Protection des mains:** Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).

Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.

**Protection des yeux:** Lunettes de protection.

**Protection corporelle:** Vêtement de protection léger en matière plastique.

**Mesures générales de protection:** Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les vapeurs.

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

**Mesures d'hygiène:** Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

**Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:** non déterminé

### 9 Propriétés physiques et chimiques

<b>Etat:</b>	liquide
<b>Couleur:</b>	vert clair
<b>Odeur:</b>	caractéristique
<b>Valeur du pH:</b>	3 (20°C)
<b>Valeur du pH (1 %):</b>	non déterminé
<b>Point d'ébullition [°C]:</b>	ca. 78
<b>Point d'éclair [°C]:</b>	ca. 25
<b>Température d'inflammation [°C]:</b>	425
<b>Limite inférieure d'explosion:</b>	3,5 Vol.%
<b>Limite supérieure d'explosion:</b>	15 Vol.%
<b>Propriétés comburantes:</b>	non
<b>Pression de vapeur [kPa]:</b>	ca. 5,9 (20°C)
<b>Densité [g/ml]:</b>	non déterminé
<b>Densité de versement [kg/m<sup>3</sup>]:</b>	non applicable
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	miscible
<b>Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:</b>	non déterminé
<b>Viscosité:</b>	non applicable
<b>Densité relative de vapeur par rapport à l'air:</b>	non déterminé
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	non déterminé
<b>Point de fusion [°C]:</b>	non déterminé
<b>Auto-inflammation [°C]:</b>	non applicable
<b>Temp. de décomposition [°C]:</b>	non applicable

### 10 Stabilité et réactivité

**Réactions dangereuses:** Réagit au contact des bases (lessives).

Les récipients non nettoyés peuvent contenir des gaz formant des mélanges explosifs avec l'air.

Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

Corrosif pour les métaux.

**Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

#### 11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.




#### 12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	non applicable
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.

#### 13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:	Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur. Eliminer comme déchet dangereux.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	070104*

#### 14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	UN 1170 ÉTHANOL EN SOLUTION 3, III
- Code de classification:	F1
- Etiquettes de danger:	
- ADR LQ	LQ7: 5l
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 3 (D/E)
Classification selon IMDG:	UN 1170 Ethanol solution 3 III
- EMS	F-E, S-D
- Etiquettes de danger:	
- IMDG LQ:	LQ: 5 I
Classification selon IATA:	UN 1170 Ethanol solution 3 III
- Numéro de danger:	

**15 Informations relatives à la réglementation**

<b>Scénario d'exposition:</b>	non applicable
<b>Rapport sur la sécurité chimique:</b>	non applicable
<b>CLASSIFICATION 1999/45 EG:</b>	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.
<b>Symbole de danger:</b>	aucun
<b>Phrases-R:</b>	R 10: Inflammable.
<b>Phrases-S:</b>	aucun
<b>Caractéristique particulière:</b>	aucun
<b>Authorisation, TITRE VII:</b>	non applicable
<b>Restrictions, TITRE VIII:</b>	non applicable
<b>PRESCRIPTIONS DE CEE:</b>	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006; 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG
<b>RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:</b>	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).
<b>RÉGLEMENTATIONS NATIONALES:</b>	Non déterminé.

**16 Autres données**

<b>Phrases-R (Chapitre 03):</b>	R 11: Facilement inflammable. R 22: Nocif en cas d'ingestion. R 34: Provoque des brûlures. R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R 37: Irritant pour les voies respiratoires. R 50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Observer les restrictions d'emploi:</b>	oui
<b>VOC (1999/13/CE):</b>	ca. 36%

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.  
Copyright: Chemiebüro®